

# RÉCRIRE LA ZÉTÉTIQUE

(observations sur *L'Art du Doute* et *Comment déjouer les pièges de l'information* de Henri Broch)

"(...) examiner à la loupe les écrits, dires et affirmations auxquels nous sommes confrontés."

Henri Broch, *Comment déjouer les pièges de l'information* (p. 13)

"(...) c'est donc la précision des définitions attribuées aux mots qui peut être libératrice, et permettre une évolution réelle de la manière de penser de chaque individu."

*Récrire la zététique* (Récrit 2.5.1)

Ce article porte sur un couple de volumes (le second formant le complément du premier), rédigés par Henri Broch, fervent défenseur de la **zététique**, et offrant l'une des meilleures introductions, peut-être, à cette **démarche intellectuelle** se voulant accessible au plus grand nombre.

C'est donc pour trois raisons, au moins, que LA **MACHINE À RÉCRIRE** estime judicieux, à leur endroit, d'enclencher un processus de **Réécriture**.

\*

D'abord parce que ce couple d'ouvrages est censé pouvoir faire l'**objet**, comme n'importe quel autre écrit, d'une **lecture critique** et, par suite, éventuellement, d'une **réécriture améliorative**.

En tant qu'**écrits**, ils déploient donc une matière sur laquelle peut potentiellement intervenir LA **MACHINE À RÉCRIRE**.

Ensuite parce que ce couple d'ouvrages développe, lui-même, une **réflexion critique** promouvant l'usage de la **méthodologie scientifique**.

En tant qu'**écrits explicatifs** promouvant la **pensée critique** nourrie de **méthodologie scientifique**, ils intéressent donc tout particulièrement LA **MACHINE À RÉCRIRE** qui, à son échelle, s'efforce également d'œuvrer en leur faveur.

Ainsi, LA **MACHINE À RÉCRIRE** s'apprête à mener une **activité critique** sur un **objet** (ledit couple d'ouvrages) menant lui-même une **activité critique**...

Enfin, si LA **MACHINE À RÉCRIRE** estime judicieux de se pencher sur ce couple d'ouvrages zététiques dus à Henri Broch, c'est qu'ils affichent un clair souci de **démocratisation** de la **pensée critique**.

Or, l'une des convictions de LA **MACHINE À RÉCRIRE** est que la **démocratisation** de la **pensée critique** progressera d'autant mieux si celles et ceux qui la promeuvent se soucient de l'**appliquer** à leurs **propres travaux** en recherchant **collectivement**, à tous les niveaux, l'**amélioration** de ces derniers.

\*

Le présent article est composé de deux parties: tandis que la première, intitulée "**Caractérisation**", abordera, à un niveau général, la manière dont le couple d'ouvrages en jeu caractérise la **zététique**, la seconde partie, "**Autres observations**", égrènera, au niveau local, une série de remarques portant sur d'autres parties de ces livres jugées problématiques.

L'ensemble des observations, des critiques et des réécritures qui suivent ne prétend donc aucunement couvrir la **totalité** des deux volumes convoqués, mais seulement intervenir, aussi soigneusement que possible, sur celles de leurs **parties** faisant l'objet de précises **délimitations** (les reproductions encadrées nommées circonscrits).

[NB: Il est à noter que, dans chacun des deux volumes examinés, la **pagination** de leur **version papier** (2008) **ne correspond pas** à celle de leur **version "PDF"** (téléchargées les 11 avril et 4 mai 2021) qui n'en reproduisent guère les pages blanches et entraînent, ainsi, un léger décalage.]

# 1. CARACTÉRISATION

L'**objectif** du volume intitulé *L'Art du Doute* et de son volume complémentaire *Comment déjouer les pièges de l'information* est, sauf erreur, d'expliquer en quoi consiste la **zététique**.

Or si ce diptyque apporte, sans conteste, un ensemble d'éléments qui permettent d'éclaircir la fertile **démarche critique** développée par la **zététique**, plusieurs d'entre eux peuvent susciter quelque perplexité et recevoir, à leur tour, certaines considérations critiques suivies, ainsi que s'y efforce, spécifiquement, LA **MACHINE À RÉCRIRE**, de transformations souhaitées clarificatrices.

Cette première partie abordera les cinq aspects suivants: l'**édition** des deux ouvrages (1.1), la **définition** de la zététique (1.2), sa **spécification** sous l'angle de ses règles et effets (1.3), puis l'**intitulation** de ces ouvrages (1.4).

## 1.1. ÉDITION

Le couple d'ouvrages ici en jeu a été publié aux **éditions book-e-book** dans la collection nommée *Une chandelle dans les ténèbres*.

\*

Sous l'angle du **nom** de ces éditions, il apparaît un brin étrange quand se trouve considérée la **caractéristique commune** à tous les ouvrages qu'il subsume, à savoir le fait qu'ils s'inscrivent, tous, dans le champ de la **zététique**.

Car, plutôt que de formuler la **caractéristique** qui fonde la **raison d'être** de cette maison d'édition, le nom "**book-e-book**" en retient une qu'elle partage avec un très grand nombre d'autres maisons d'éditions, à savoir le fait de proposer des **ouvrages accessibles en versions papier et électronique**.

En outre, alors que les ouvrages de ces éditions sont écrits en **langue française**, le nom de ces éditions adopte, lui, la **langue anglaise**.

Par conséquent, plutôt que les "**éditions book-e-book**", l'ensemble des ouvrages de cette louable maison eût, sans doute, été placé à meilleure enseigne sous le nom des **éditions zététique**.

C'est d'ailleurs quasiment cette **seconde enseigne** que, notamment dans son numéro 336 (page 135), la revue *Science & Pseudo-sciences* (publiée par l'Association Française pour l'Information Scientifique qui a repris, en 2018, la conduite de ces éditions) choisit, pour l'explicitier, d'ajouter à la **première**:

"Éditions Book-e-Book / Éditeur de la zététique".

\*

Sous l'angle des **deux collections** des éditions book-e-book, celles ayant pour noms *Une chandelle dans les ténèbres* et *Zététique*, un léger déséquilibre les affecte.

C'est que, dans la mesure où, comme vu précédemment, **tous les livres** des éditions book-e-book appartiennent au champ de la **zététique** (et en particulier les deux premiers volumes examinés qui, bien que ne paraissant guère dans la collection *Zététique*, ont pour objet la... **zététique elle-même**), il est pour le moins curieux de voir l'une de ces collections se présenter sous cette **unique dénomination**, et ce en laissant entendre que l'**autre collection**, en tant qu'**autre**, relèverait d'**autre chose**.

Par conséquent, les **deux collections** de cette noble maison eussent été placées, sans doute, à meilleure enseigne sous de respectifs noms formulant, à supposer que l'on puisse les discerner, la **spécificité** de chacune.

## 1.2. DÉFINITION

La deuxième section du volume *L'Art du Doute*, celle intitulée par l'interrogation "La Zététique, qu'est-ce que c'est?", a pour objectif de **définir la zététique**.

Or si telle section assure bien la mise en place d'éléments définitionnels, un peu d'attention à leur endroit ne manque pas de rencontrer un problème d'importance: c'est que, entre au moins **sept définitions concurrentes** de la **zététique** qu'il est possible de dénombrer, le propos en cause n'en rejette ni n'en retient explicitement aucune et tend, ainsi, malgré leurs **inéquivalences**, à toutes les placer dans un rapport d'**équivalence**.

Voici, extraite des pages 17, 18 et 19 de *L'Art du Doute*:

Le mot Zététique vient du grec *zêtêin* = chercher. Selon Émile Littré la Zététique est la "*méthode dont on se sert pour pénétrer la raison des choses*" (1872) et selon Pierre Larousse : "*Zététique : se dit des méthodes de recherches scientifiques: méthode zététique*" (1876). Le terme est également présent - "*qui cherche les raisons des choses*" - dans le Dictionnaire des Arts et des Sciences de Thomas Corneille datant de 1694.

Enseignée dès l'Antiquité, la Zététique est en fait le refus de toute affirmation dogmatique et le flambeau est ici repris en tant qu'approche scientifique rigoureuse des phénomènes dits paranormaux ou hors-normes.

La belle définition de Pierre Larousse dans son Grand Dictionnaire Universel du XIXe siècle me semble devoir être rappelée par quelques extraits : "*Le nom de zététiques, qui signifie chercheurs, indique une nuance assez originale du scepticisme : c'est le scepticisme provisoire, c'est presque l'idée de Descartes considérant le doute comme un moyen, non comme une fin, comme un procédé préliminaire, non comme un résultat définitif". [soulignés de HB].*

(Circonscriit 1.2.1)

Autrement dit, et je résumerai pour ma part cela sous l'expression **L'Art du Doute**, la zététique considère le doute comme un procédé, une pratique, un art d'après la propre définition du mot art qui est "l'ensemble des moyens, des procédés, des règles intéressant une activité, une profession", acception... presque malheureusement oubliée de nos jours !

*(...) Le nom de zététiques est resté, d'ailleurs, dans l'enceinte de l'école qui l'a créé ; et, malgré sa très large extension, qui eût permis d'en faire le terme général désignant tous les chercheurs de la vérité dans tous les domaines, il est exclusivement appliqué aux sceptiques, et on peut même dire aux sceptiques grecs ou pyrrhoniens."*

Fasse Prométhée (et les nouvelles générations qui reprendront cette chandelle pour éclairer les ténèbres), qu'à plus d'un siècle d'intervalle, soit réalisé le souhait de Pierre Larousse; souhait informulé mais si transparent quand il regrettait dans sa dernière phrase ci-dessus que le terme zététiques soit restreint, non par le sens mais par l'usage, aux sceptiques seuls alors qu'il pourrait légitimement être le "terme général désignant tous les chercheurs de la vérité dans tous les domaines".

la matière définitionnelle en question.

\*

Au moins **sept définitions concurrentes** de la **zététique** peuvent y être dénombrées? Oui.

La **première**, due à Littré, définit la **zététique** en tant que "méthode" (Circonscriit 1.2.1, paragraphe 1).

La **deuxième**, due à Larousse, semble définir la **zététique** en tant que **pluralité de méthodes** ("se dit des méthodes de recherches scientifiques") qui se déclinent à partir d'une **méthode unitaire** ("méthode zététique") – (Circonscriit 1.2.1, paragraphe 1).

Par conséquent, cette **deuxième définition** (qui met en jeu une méthode incluant une pluralité de méthodes) comporte une nette **différence** vis-à-vis de la première (qui met en jeu une seule méthode).

La **troisième**, située dans l'Antiquité, définit la **zététique** en tant que "refus de toute affirmation dogmatique" (Circonscriit 1.2.1, paragraphe 2).

Par conséquent, cette **troisième définition** (qui ne met **nullement** en jeu la notion de méthode) comporte une nette **différence** vis-à-vis des deux précédentes (qui mettent en jeu la notion de méthode).

Aussi est-il possible d'ajouter que le refus de toute affirmation dogmatique peut, lui-même, s'il se dispense d'un minimal effort argumentatif, s'avérer ressortir à une... affirmation dogmatique.

La **quatrième**, rapportée au "flambeau qui est ici repris", définit la **zététique** comme "approche scientifique rigoureuse des phénomènes dits paranormaux ou hors-normes" (Circonscriit 1.2.1, paragraphe 2).

Par conséquent, cette **quatrième définition** (qui délimite un type de **phénomènes particuliers**) comporte une nette **différence** vis-à-vis des trois précédentes (qui peuvent s'appliquer à **tout type de phénomène**).

Aussi est-il possible d'ajouter que, l'approche scientifique étant par définition marquée par la rigueur, la formule "approche scientifique rigoureuse" tend à former un menu pléonasse.

La **cinquième**, due à Larousse, définit non plus la **zététique**, mais les **zététiques** comme des "chercheurs" et les associe au "scepticisme provisoire" qui considère le "doute comme un moyen, non comme une fin, comme un procédé préliminaire, non comme un résultat définitif" (Circonscriit 1.2.1, paragraphe 3).

Par conséquent, cette **cinquième définition** (qui ne fait qu'isoler un **procédé** ou une étape préliminaire dans l'ensemble du processus scientifique de recherche) comporte, outre sa singulière focalisation sur les personnes des "chercheurs", une nette **différence** vis-à-vis des quatre précédentes (les première, deuxième et quatrième, avec leur mise en jeu de la notion de méthode ou d'approche scientifique, impliquant l'**ensemble dudit processus**, et la troisième, avec sa non mise en jeu de cette notion, ne l'impliquant **ni en totalité, ni en partie**).

La **sixième**, due à Henri Broch, associe la **zététique** à un "Art du Doute", et la définit, selon un "résumé" de la définition précédente, en intégrant dans cette définition une... autre définition, à savoir celle de la notion d'art: «la zététique considère le doute comme un procédé, une pratique, un art d'après la propre définition du mot art qui est "l'ensemble des moyens, des procédés, des règles intéressant une activité, une profession"» (Circonscriit 1.2.1, paragraphe 4).

Cette **sixième définition**, si elle s'avère très proche de la **cinquième**, s'en distingue néanmoins en ce que, alors que celle-ci identifie le **doute** en tant que "procédé préliminaire" (c'est-à-dire en tant que **partie** d'un processus plus large comprenant d'**autres procédés**), celle-là hisse le **doute** au rang d'"**Art**", et laisse donc entendre qu'avec lui seraient englobés, ce qui n'est guère le cas, **tous les procédés** nécessaires à la conduite d'une recherche.

Aussi peut-il être remarqué que cette **sixième définition** est, plus précisément, une **définition** qui bascule en une **autre définition**: d'abord, le **doute** est considéré comme un **procédé** (ce qui rejoint l'une des approches de Larousse) mais, sitôt considéré comme un "**art**" tel que défini, le **doute** se métamorphose en un **ensemble de procédés**, soit, en l'occurrence, l'ensemble des procédés caractérisant la **zététique**.

La **septième**, due derechef à Larousse, définit la **zététique** comme "le terme désignant tous les chercheurs de la vérité dans tous les domaines" (Circonscriit 1.2.1, paragraphes 5 et 6).

Par conséquent, cette **septième définition** (qui délimite un **objectif commun**, soit la vérité, à un **groupe de personnes** qui s'aviseraient de l'atteindre, soit les chercheuses et chercheurs) comporte une nette **différence** vis-à-vis des six précédentes (les première, deuxième, et quatrième ciblant non des intentions de personnes, mais la seule mise en jeu de la méthode scientifique; les cinquième et sixième évoquant des personnes mais dans leur seule aptitude au doute; la troisième ne supposant des personnes que dans leur seule disposition au refus d'affirmation dogmatique).

Il est loisible de synthétiser l'examen précédent sous les espèces d'un tableau:

L'Art du Doute: définitions de la zététique			
	Définitions	Caractéristiques	Inéquivalences
1	"méthode dont on se sert pour pénétrer la raison des choses"	unicité de méthode	1 M
2	"se dit des méthodes de recherches scientifiques: méthode zététique"	méthode subsumant une pluralité de méthodes	> 1 M
3	"refus de toute affirmation dogmatique"	absence de méthode	0 M
4	"approche scientifique rigoureuse des phénomènes dits paranormaux ou hors-normes"	focalisation sur une classe de phénomènes particuliers	M → Php
5	fait de considérer "le doute comme un moyen, non comme une fin, comme un procédé préliminaire, non comme un résultat définitif"	focalisation sur une partie du processus scientifique	pM
6	"Art du Doute" considérant "le doute comme l'ensemble des moyens, des procédés, des règles intéressant [l']activité [zététique]"	focalisation sur une partie du processus scientifique se faisant passer pour le tout	p"TM
7	"terme désignant tous les chercheurs de la vérité dans tous les domaines"	personnes menant une commune recherche de vérité	PerM → V

(Schéma 1.2.1)

aménageant une colonne destinée à signaler, à partir d'un jeu de symboles représentant au plus schématique les **caractéristiques** de chaque **définition** (<M> valant pour "méthode", <Ph> pour "phénomène", <p> pour "particulier" et "partie", <T> pour "tout", <Per> pour "personnes", <V> pour "vérité"), plusieurs **inéquivalences** observables entre toutes ces **définitions**.

Dès lors, en ce que ces **sept formulations**, loin de ressortir à des **variantes** d'une **même définition** ciblant un **même objet**, constituent des **définitions distinctes** ciblant des **objets différents**, elles tendent à se **concurrer les unes les autres** et introduire, cela est à craindre, quelques ténèbres dans la chandelle.

\*

Le propos en cause tend à placer toutes ces **définitions** dans un rapport d'**équivalence**? Oui.

En effet alors que, pour favoriser la mise en lumière d'un objet, il convient de retenir, non point trop plusieurs définitions concurrentes, mais plutôt une définition cohérente, le volume *L'Art du Doute*, dont vient d'être étudié l'effort définitionnel dédié à la **zététique** (Circonscriit 1.2.1, Schéma 1.2.1), admet comme également **pertinentes** les sept inéquivalentes définitions dénombrées: les 6, 5, 4 et 7 étant admises de manière **explicite**, les 1, 2 et 3 étant admises de manière **implicite**.

Ledit volume admet **explicitement** comme **pertinentes** les inéquivalentes définitions 6, 5, 4 et 7, car:

- la définition 6, faisant du "doute" un "art", est celle principalement **retenue** par Henri Broch;
- la définition 5 de Larousse est celle que la 6 prétend "**résumer**";
- la définition 4 est précédée par l'approbatrice indication "**le flambeau est ici repris**";
- la définition 7, auréolée d'un vœu appelant à la généralisation de son usage, est qualifiée de "**légitime**".

Ledit volume admet **implicite**ment comme **pertinentes** les inéquivalentes définitions 1, 2 et 3, car leur teneur n'est nullement mise en doute.

\*

La question suivante en vient donc à se poser: si ce cumul de **définitions concurrentes** (Schéma 1.2.1) empêche de saisir clairement en quoi consiste la **zététique**, est-il possible d'isoler, soit parmi elles, soit ailleurs, **une définition** qui parvienne à dissiper quelque peu les ténèbres?

Le présent écrit, en attendant mieux, propose de définir la **zététique** selon les termes suivants:

(Circonscrit 1.2.2) Zététique: méthode qui englobe l'ensemble des procédés par lesquels se construit, face à n'importe quel phénomène en jeu, une explication rationnelle.

et le **doute** selon les termes:

(Circonscrit 1.2.3) Doute: procédé, régulièrement utilisé en zététique, selon lequel un observateur ou une observatrice, face à un phénomène, suspend provisoirement son jugement.

précédents.

Vis-à-vis des **sept définitions** cumulées par le volume *L'Art du Doute*, cette **définition alternative** de la **zététique** (Circonscrit 1.2.2), qui en reprend plusieurs éléments, semble avoir au moins deux avantages.

Les **éléments** estimés pertinents que cette **autre définition** (Circonscrit 1.2.2) reprend à la série des **sept définitions** (Schéma 1.2.1) sont les suivants: l'unicité de **méthode** (définition 1), l'activation de **procédés** (définitions 5 et 6), l'exigence de **rationalité** (définition 1), l'implication de **tous les phénomènes** (toutes les définitions sauf la 4), l'implication de **tous les domaines** et implicitement, de tous les chercheurs et de toutes les chercheuses de "**vérité**" (définition 7), ou plutôt, la notion de "**vérité**" étant chargée d'un absolutisme ayant tendance à éliminer toute possibilité de réfutation, d'**explications rationnelles**.

Parmi les **avantages** que semble comporter cette **autre définition** (Circonscrit 1.2.2) vis-à-vis dudit **septuor** (Schéma 1.2.1), il y en a au moins deux:

- d'un côté son **unicité**, laquelle n'est donc **point concurrencée** par d'**autres définitions** jetant un flou sur l'idée à définir, permet d'obtenir une **stabilité**;
- d'un autre côté cette **stabilité**, qui suppose que chacun des termes choisis correspond à une idée précise et non sujette à fluctuation selon la météo du jour, permet de favoriser une extension du **processus définitionnel**.

Cette extension pouvant concerner ou bien chacune des **idées explicitées** par cette **définition** (comme "méthode", "procédé", "phénomène", "explication"), ou bien certaines des **idées non explicitées** par cette **définition** mais **impliquées** par ces **idées explicitées**.

Ainsi la **définition** proposée du **doute** (Circonscrit 1.2.3) vient-elle, non point concurrencer celle de **zététique** (Circonscrit 1.2.2), mais bien en expliciter l'un des **éléments** ("en l'occurrence l'un des procédés").

### 1.3. SPÉCIFICATION

Complément de l'opuscule *L'Art du Doute*, qui s'efforce de fournir une **explication générale** de ce en quoi consiste la **zététique**, celui intitulé *Comment déjouer les pièges de l'information (ou les règles d'or de la zététique)* entreprend, dans ses deux sections principales, d'en spécifier les "**Facettes**" et les "**Effets**".

Or si ces deux sections offrent des considérations d'un grand intérêt, une lecture attentive conduit à soutenir que, s'agissant du plan qui distribue les "**Règles**", les "**Facettes**" et les "**Effets**" de la **zététique**, plusieurs **améliorations** sont possibles.

\*

Ce plan peut être schématisé sous les espèces d'un tableau:

<i>Comment déjouer les pièges de l'information:</i> PLAN PRINCIPAL du livre	
<b>"Règles d'or de la Zététique"</b>	
<b>"Facettes de la Zététique"</b> <i>Ce dont il faut se souvenir, ce qu'il faut faire"</i>	<b>"Effets de la Zététique"</b> <i>Ce qu'il faut (essayer de) détecter"</i>
Exemples: - Positionner le curseur vraisemblance - Se montrer prudent dans l'interprétation - L'origine de l'information est fondamentale	Exemples: - Effet Escalade. Adhérer au comportement et non aux raisons - Effet Cerceau. Admettre au départ ce que l'on veut prouver - Effet Cigogne. Confondre corrélation et causalité

(Schéma 1.3.1)

où il apparaît, d'une part, que les **"Règles"** (annoncées dans le sous-titre et l'introduction du livre) se trouvent englober les **"Facettes"** et les **"Effets"** et, d'autre part, que les **"Facettes"** et les **"Effets"** (formant les deux sections principales du livre) sont donc sous-entendus constituer les **deux catégories principales de "Règles"**.

En ce qui concerne le rapport de **subordination** entre les **"Règles"** et le couple **"Facettes/Effets"**, quatre raisons inclinent à ne pas entièrement l'approuver.

La première est que le fait d'englober lesdits **"Effets"** dans une catégorie de **"Règles"**, et sans que l'un et l'autre soit explicité par une définition, produit une **confusion**.

Car si, à consulter sur le web le dictionnaire Larousse (le 8 juin 2021), une **règle** est définie comme une "prescription propre à une science, une technique, une activité déterminée", un **effet**, lui, correspond au "résultat d'un phénomène quelconque", c'est-à-dire non point à une **règle** mais, ce qui est très différent, aux **conséquences** générées par l'application d'une règle.

La deuxième raison est que les **"Effets"** en cause, soit les **"Effets de la Zététique"**, sont dénommés de manière **inexacte**.

Car si la **zététique** peut être définie comme une démarche visant à **expliquer rationnellement** toutes sortes de phénomènes, elle tâche donc de produire des **effets** favorisant la **compréhension** et la **justesse** de jugement, ces **effets** étant **inverses** par rapport à ceux qu'elle s'efforce de détecter et mettre en évidence, à savoir les **effets** qui favorisent l'**incompréhension** et les **erreurs** de jugement.

Or ce que la partie intitulée **"Effets de la Zététique"** analyse, ce ne sont pas du tout les **effets DE la zététique**, soit des effets de **compréhension**, mais, ce qui est très différent, des **effets** indésirables détectés PAR la **zététique**, soit des effets de **mystification**.

Autrement dit il sied de ne point confondre les **effets** des **actions pseudo-scientifiques** avec les **effets** des **actions zététiques**, les seconds consistant à mettre en lumière les premiers.

La troisième raison est que la liste des **"Facettes"** en cause (Schéma 1.3.1) semble bien correspondre à des **"Règles"**.

Mais alors une double difficulté survient: non seulement, ce qui ne facilite pas le clair balisage des idées, **deux noms différents** ("règles" et "facettes") sont utilisés pour désigner une **même chose** (des règles), mais encore ces **deux noms**, mis en rapport synonymique, ne sont **nullement synonymes** (une règle est une prescription tandis qu'une facette, beaucoup plus générale, correspond à l'un des aspects d'une chose, quelle qu'elle soit).

La quatrième raison amenant à estimer ce dispositif perfectible (Schéma 1.3.1) concerne les **deux formules impératives** respectivement liées aux **"Facettes"** et **"Effets"** ("*Ce dont il faut se souvenir, ce qu'il faut faire*" et "*Ce qu'il faut (essayer de) détecter*"), lesquelles sont affectées par **deux dissymétries**.

L'une affecte la recommandation de **"se souvenir"**.

Car pourquoi exhorter à mémoriser les "facettes" et non les "effets", selon la **non moins légitime formule** "Ce dont il faut se souvenir, ce qu'il faut (essayer de) détecter"?

L'autre affecte l'idée d'"essayer".

Car pourquoi introduire une parenthèse modératrice à l'endroit de la détection et non de ce qu'il y a à faire, selon la **non moins légitime formule** "Ce dont il faut se souvenir, ce qu'il faut (essayer de) faire"?

Ce **double déséquilibre** ne semble guère pouvoir bénéficier d'une **justification rationnelle**.

\*

À la suite de cette **critique** du plan principal de *Comment déjouer les pièges de l'information* (Schéma 1.3.1), il est possible de suggérer, visant à éliminer les difficultés précédemment détectées, **deux amélioratives transformations**.

La première intervient sur le couple "**Facettes/Effets**" englobé par l'idée de "**Règles**".

Dans la mesure où a été montré que ces "**Effets**" ne correspondaient pas à des "**Règles**", et que la dénomination de "**Facettes**" était problématique, c'est un **autre** couple de dénominations qu'il convient d'activer.

Puisque, d'une part, les deux parties concernées (celles des "Facettes" et celles des "Effets") mettent pareillement en jeu des **procédés** (la première se situant du côté de la rationalité, la seconde du côté de la pseudo-rationalité), une distinction entre **procédés rationnels** et **procédés pseudo-rationnels** permettrait à la fois une plus grande justesse et une plus grande clarté.

La seconde transformation intervient sur le couple de **formules impératives** associé au couple "**Facettes/Effets**", ou plutôt, si est adopté la transformation précédente, au couple "**Procédés rationnels/Procédés pseudo-rationnels**".

Dans la mesure où a été montré que ce couple de formules ("Ce dont il faut se souvenir, ce qu'il faut faire" et "Ce qu'il faut (essayer de) détecter") souffre d'un **double déséquilibre**, il semble falloir chercher à les **équilibrer**.

Puisque, en l'occurrence, l'enjeu est celui du "faire ou ne pas faire", une **double reformulation** telle que "Ce qu'il faut essayer de faire" / "Ce qu'il faut essayer de ne pas faire", permettrait, là aussi, de rendre la **double idée** en jeu à la fois plus juste et plus claire.

Double reformulation à laquelle pourraient être ajoutées, si est mise en avant la notion de détection, les éléments suivants: "Ce qu'il faut essayer de faire, et d'affiner"/"Ce qu'il faut essayer de ne pas faire, et de détecter".

La **réécriture** du dispositif en jeu (Schéma 1.3.1) peut donc être synthétisée (en ajoutant une régularisation des mentions des deux types de procédés):

<i>Comment déjouer les pièges de l'information:</i> <b>réécriture</b> du PLAN PRINCIPAL du livre	
<b>Règles</b> d'or de la Zététique	
<b>Procédés rationnels</b> <i>Ce qu'il faut essayer de faire,</i> <i>et d'affiner</i>	<b>Procédés pseudo-rationnels</b> <i>Ce qu'il faut essayer de ne pas faire,</i> <i>et de détecter</i>
Exemples: - Positionner le curseur <u>de</u> vraisemblance - Se montrer prudent dans l'interprétation - <u>Vérifier</u> l'origine de l'information	Exemples: - <u>Ne pas adhérer</u> au comportement <u>mais</u> aux raisons - <u>Ne pas admettre</u> au départ ce que l'on veut prouver - <u>Ne pas confondre</u> corrélation et causalité

(Schéma 1.3.2)

par le tableau ci-dessus.



Lequel rend compte, en outre, du fait que les **procédés pseudo-rationnels** (qui passent donc pour rationnels tant que leur fausseté n'a pas été mise en lumière) ne peuvent être décelés et pensés comme tels qu'à partir de **procédés rationnels**.

## 1.4. INTITULATION

Les deux ouvrages en jeu ont pour respectifs intitulés (et sous-intitulés): *L'Art du Doute ou Comment s'affranchir du prêt-à-penser*, et *Comment déjouer les pièges de l'information ou Les règles d'or de la zététique*.

Or il n'est pas sûr que, à ce niveau non plus, les séquences de mots choisis soient absolument indiscutables.

\*

Pour ce qui touche la formule **L'Art du Doute**, la difficulté est que, comme l'a soutenu la section 1.2 de cette contribution à propos d'un autre passage (Schéma 1.2.1, définition 6), elle tend à faire passer pour le **tout** du processus scientifique (la mise en doute des affirmations) ce qui ne relève que d'une **partie** (puisque, outre la mise en doute, ce processus comprend aussi, entre choses, l'observation, la critique, et l'argumentation).

Autrement dit, ce processus étant également composé d'opérations majeures telles que l'argumentation et la critique, des titres tels que *L'Art de l'Argumentation* ou *L'Art de la Critique* seraient tout aussi pertinents.

Pour ce qui touche la formule **Comment déjouer les pièges de l'information**, la difficulté est qu'elle tend à faire passer pour le **tout** de l'**information** ce qui ne relève que d'une **partie**.

Car, lorsque sont mentionnés "les pièges de l'information", il est donné à entendre que **toute information** serait nécessairement **captieuse** et que, par suite, il ne saurait en exister de **fiables**.

Or cela est bien sûr **inexact**, ce que le volume ainsi intitulé confirme lui-même en évoquant la possibilité d'informations à "**base objective**": "(...) disposer d'une information de base objective permettant concrètement d'utiliser son esprit critique et non de le faire tourner à vide" (p. 10).

Dès lors, il s'agirait moins de déjouer les pièges de l'**information** que de la **pseudo-information**, l'intitulé devant lors recevoir une précision comme celle-ci: *Comment déjouer les pièges de la pseudo-information*.

\*

Le jeu intitulatif de ce couple de volumes est grevé d'une autre difficulté.

C'est que le nom de **zététique**, qui désigne la **démarche centrale** dont il est question dans les **deux volumes**, passe pour **secondaire** dans la mesure où il n'apparaît que dans un **sous-titre**, qui plus est celui du **volume complémentaire**.

C'est pourquoi, afin que ce couple de volumes affiche un moins confus aiguillage pour les lectrices et lecteurs, il est possible de suggérer:

- *Introduction à la Zététique: principes* (volume 1)
- *Introduction à la Zététique: procédés* (volume 2)

cet autre couple intitulatif.

## 2. AUTRES OBSERVATIONS

Après cette première partie dédiée à la "**Caractérisation**" de la **zététique**, la présente seconde partie égrènera, comme annoncé d'emblée, une série de remarques portant sur plusieurs secteurs de l'opuscule *Comment déjouer les pièges de l'information* (qui recevra parfois l'abréviation **CDPI**).

### 2.1. SOUPÇON

Ce volume arbore une épigraphe isolant:

(Circonscriit 2.1.1)

*"Je considère de mon devoir politique d'inviter mes lecteurs à adopter face aux discours quotidiens un soupçon permanent dont certainement les sémioticiens professionnels sauraient très bien parler, mais qui n'a pas besoin de compétences scientifiques pour être exercé."  
Umberto Eco*

ces mots attribués à Umberto Eco qui, sous trois angles au moins, peuvent être discutés.

Premièrement, si c'est bien le discernement qu'il s'agit de promouvoir, l'**invitation** au "soupçon permanent" s'avère très **insuffisante**.

Car se livrer à un "soupçon permanent" revient à commettre la première des deux erreurs signalées dans ce célèbre propos d'Henri Poincaré: "Douter de tout ou tout croire sont deux solutions également commodes, qui l'une et l'autre nous dispensent de réfléchir".

De plus, le "soupçon permanent" semble constituer l'une des caractéristiques majeures de ce qui prend le nom de **conspirationnisme**, à savoir la tendance à la mise en doute systématique d'explications largement partagées mais considérées comme suspectes, voire fausses, en ce qu'elles seraient volontairement propagées, dans leur intérêt, par de petits groupes de personnes puissantes et malveillantes.

Ce qui entre en conjonction avec, notamment, ce fragment d'article de Gérald Bronner:

"(...) les théories conspirationnistes procèdent le plus souvent par une accumulation parfois un peu aveugle de doutes" (*Mille-feuilles argumentatifs: de puissants vecteurs de crédulité*, dans le numéro 337 de la revue Sciences & Pseudo-sciences).

Dès lors c'est beaucoup moins au "**soupçon permanent**" qu'il s'agit d'exhorter un lectorat que, ce qui n'est guère la même chose, à une "**réflexion permanente**".

Deuxièmement, s'agissant de la capacité à douter, ou plus précisément, donc, de la capacité à douter de manière réfléchie, l'**évocation** des seuls "sémioticiens professionnels", dans cet extrait (Circonscriit 2.1.1), est très **réductrice**.

Car le **doute réfléchi** ressortissant à l'un des aspects de la **méthodologie** dite **scientifique**, les "sémioticiens professionnels" sont loin d'être les seuls à pouvoir "très bien en parler": s'appuyant pareillement sur une **méthodologie** censée **scientifique**, les mathématiciens, physiciens, biologistes ainsi que, entre autres, certains philosophes, sociologues et historiens, paraissent tout aussi qualifiés pour aborder la question du doute.

Troisièmement, s'agissant de la capacité à douter, ou plus précisément, donc, de la capacité à douter de manière réfléchie, la **conception** sous-jacente de la scientificité, dans cet extrait (Circonscriit 2.1.1), est elle aussi très **réductrice**.

Car si est entendu par **scientificité** la caractéristique d'un propos en tant que ses déclarations sont soutenues par des arguments et des preuves, alors il n'y a aucune raison, comme cela est fait, de conditionner la **scientificité** au **professionnalisme**, et ainsi de laisser entendre que toute personne n'exerçant pas de profession scientifique serait nécessairement dénuée de toute compétence scientifique.

Ce qui entre en conjonction avec, notamment, tel propos co-signé par Alan Sokal et Jean Bricmont:

"Pour nous, la démarche scientifique n'est pas radicalement différente de l'attitude rationnelle dans la vie courante ou dans d'autres domaines de la connaissance humaine. Les historiens, les détectives et les plombiers – en fait, tous les êtres humains – utilisent les mêmes méthodes d'induction, de déduction et d'évaluation des données que les physiciens ou les biochimistes." (*Impostures intellectuelles*, éditions Odile Jacob, 2018).

En somme, la plume d'Umberto Eco ne se situant guère plus au-dessus de la critique et de la réécriture que n'importe quelle autre, ce sont des transformations de ce type:

(Récrit 2.1.1)

*"Je considère de mon devoir politique d'inviter mes lecteurs à adopter face aux discours quotidiens un soupçon rationnel permanent dont certainement les intellectuels professionnels sauraient très bien parler, mais qui n'a pas besoin de compétences scientifiques particulières pour être exercé."*  
Umberto Eco

qui, à la suite des observations précédentes, requièrent une exécution.

## 2.2. MAGIQUE

L'introduction de *Comment déjouer les pièges de l'information* (ou plutôt, à suivre les réécritures suggérées plus haut (1.4), *Comment déjouer les pièges de la pseudo-information*, ou encore *Introduction à la zététique: procédés*), débute, aux pages 9-10 du livre:

(Circonscriit 2.2.1)

**TF1, 11 juin 2002, Journal Télévisé de 20h**

Patrick Poivre d'Arvor :

*"Je vous propose maintenant de suivre un cours un peu particulier à l'Université de Nice où un professeur de physique décortique scientifiquement les phénomènes dits paranormaux. On appelle cela la Zététique ; cela vient du grec Zetein qui veut dire chercher. Mathieu Benoist et Sébastien Renouil semblent avoir été passionnés par la leçon."*

Suit un reportage concis, clair et précis qui résume parfaitement la démarche du laboratoire de Zététique de l'Université de Nice-Sophia Antipolis.

Une durée de 2 minutes 30 secondes - certes courte dans l'absolu mais importante ici dans un journal télévisé - pour un reportage expliquant fort bien les objectifs de la Zététique via des exemples (torsion des métaux, sang de St Janvier, suaire de Turin, planche à clous, fakirs, statues de l'île de Pâques) montrant que l'on peut décortiquer scientifiquement des mystères parfois millénaires pour qu'ils ne soient plus utilisés par des marchands d'illusion. Et ce reportage se termine sur une petite phrase qui nous servira ici d'exergue pour introduire le sujet du présent ouvrage :

"Développer un esprit critique grâce à des expériences et à un raisonnement scientifique rigoureux, c'est le but de la Zététique, une discipline qui démontre que les sciences peuvent elles aussi avoir un petit côté magique."

(Circonscriit 2.2.1)

Les médias font de temps en temps un fort joli travail et répondent ainsi à leur mission originelle de diffusion de l'information.

Donc, coup de chapeau aux auteurs de ce reportage car cela n'est pas si fréquent. (...)

par les mots que voilà reproduits.

Si l'on ne peut que se réjouir d'apprendre que les journaux télévisés, comme celui de "TF1", produisent "de temps en temps un fort joli travail", la dernière phrase citée du reportage célébré, de surcroît élevée au rang d'"exergue", comporte néanmoins un élément, le mot "magique", qui non seulement installe une **contradiction**, mais encore une **contradiction** qui n'est **nullement critiquée** par l'ouvrage.

Une **contradiction** puisque, tandis que l'une des conséquences majeures de l'activité **zététique** est, précisément, de montrer que nombre d'actions tendant à se faire passer pour **magiques** (ou miraculeuses) se révèlent, à l'épreuve, **ne point du tout l'être** et devoir leurs effets spectaculaires à des procédés explicables, la dernière phrase de ce reportage finit par jeter sur la **zététique** une touche d'**irrationalité**, autrement dit finit par faire passer une activité rationnelle pour son exact contraire.

Cette phrase permet donc, en classant la **zététique**, finalement, elle aussi, parmi les phénomènes magiques ou extraordinaires, à la fois d'en **disqualifier** la portée critique et de **sauver**, in extremis, l'ensemble des croyances visées par cette **critique**.

Cette **contradiction** n'est **nullement critiquée** puisque, sauf erreur, l'ouvrage ne la relève guère.

Par conséquent s'ouvrent deux possibilités de **réécriture**.

L'une interviendrait sur le propos de "TF1", qu'il aurait été peut-être moins fourbe:

*"Développer un esprit critique grâce à des expériences et à un raisonnement scientifique rigoureux, c'est le but de la Zététique, une discipline qui démontre que, en dévoilant les rouages de ce qui passe pour miraculeux, les sciences ont un côté merveilleux."*

(Récrit 2.2.1.1)

de moduler selon ces termes.

L'autre interviendrait sur le propos de **CDPI** commentant ce propos de "TF1", et lui ferait intégrer:

(...) Et ce reportage se termine sur une petite phrase qui nous servira ici d'exergue pour introduire le sujet du présent ouvrage :  
*"Développer un esprit critique grâce à des expériences et à un raisonnement scientifique rigoureux, c'est le but de la Zététique, une discipline qui démontre que les sciences peuvent elles aussi avoir un petit côté magique."*

(Récrit 2.2.1.2)

Les médias font de temps en temps un fort joli travail et répondent ainsi à leur mission originelle de diffusion de l'information.

Donc, coup de chapeau aux auteurs de ce reportage, même si leurs derniers mots consistent, finalement, à classer la zététique du côté de l'irrationalité qu'elle combat...

la **critique** précédemment formulée.

[NB<sub>2</sub>: À la page 10, une coquille est à signaler au début du dernier paragraphe: "D'où l'utilité de ce l'on peut appeler (...)" est à corriger par "D'où l'utilité de ce que l'on peut appeler (...)."]

Page 11 de *CDPI*, à la lecture du trio d'alinéas que voici:

(Circonscriit **2.3.1**)

Au-delà de la mise à disposition d'une information objective, se situe le problème des mots que l'on va utiliser car bien que Boileau nous ait déclaré il y a déjà plus de trois siècles maintenant que "*ce qui se conçoit bien s'énonce clairement et les mots pour le dire arrivent aisément*", je ne suis pas sûr que le langage d'un groupe soit directement perceptible, au sens de compréhensible intégralement, par un autre groupe<sup>3</sup> ni que l'on puisse même tout simplement concevoir sans énoncer.

Un point important est, en effet, que nous ne pouvons concevoir/penser que les idées relevant du vocabulaire que nous avons acquis, que nous maîtrisons.

Ainsi, lorsque l'on évoque une idée et un mot qui la "traduit", on commet en fait une petite erreur car on ne devrait pas parler d'un mot et d'une idée car le mot *est* l'idée. (...)

<sup>3</sup> Par exemple, lorsqu'un physicien parlera d'un fluide ou d'un solide il n'aura peut-être pas la même "vision" en tête que celle d'une personne non formée aux disciplines scientifiques.

il est possible de manifester un complet accord et un large désaccord.

L'**accord complet** se situe au niveau de la **critique** de la célèbre maxime de Boileau, à savoir "Ce qui se conçoit bien s'énonce clairement et les mots pour le dire arrivent aisément".

Car il est difficile de trouver une objection au fait, aisément constatable, que "nous ne pouvons concevoir/penser que les idées relevant du vocabulaire que nous avons acquis", autrement dit que toute **idée** s'avère nécessairement déterminée par un **dispositif matériel langagier** (notamment linguistique et iconique).

Dès lors, ainsi que Jean Ricardou s'est proposé de le faire dans son article "Penser la littérature autrement" (colloque *Situation de la littérature, du livre et des écrivains*, éditions Sociales, 1977), la maxime de Boileau se prête au renversement suivant: "Ce qui s'énonce clairement se conçoit bien".

De plus, dans la mesure où s'il existe des gens ayant une opinion suffisamment infatuée d'eux-mêmes pour affirmer que la **clarté des idées** est une chose qui s'obtient **sans effort**, il s'en trouve d'autres qui, ayant saisi que l'affaire est loin d'être simple (pour s'en convaincre peut-être suffit-il de se pencher sur l'hétéroclite histoire des idées et les nombreux débats contemporains hautement chaotiques...), sont enclins, tout à l'inverse, à considérer que la **clarté des idées** ne peut s'obtenir qu'au prix d'un certain **travail**.

Dès lors, la maxime renversée de Boileau pourrait recevoir cette transformation complémentaire: "Ce qui s'énonce clairement se conçoit bien, et les mots pour le dire arrivent en travaillant".

Le **large désaccord** se situe au niveau de l'assertion qui avance: "le mot *est* l'idée".

Car, que le mot *génère* une idée n'implique pas pour autant que "le mot *est* l'idée".

En d'autres termes, si nulle **idée** ne saurait se former sans **mot** (ou autre dispositif matériel langagier), ramener ces deux éléments à **une seule et même chose** constitue une erreur.

Ce qui permet de le faire comprendre est, familière à tout le monde, l'expérience suivante: face à un **mot inconnu**, tout lecteur et toute lectrice, s'il ou elle souhaite en identifier la teneur idéale, est contraint de rechercher, le plus souvent dans un dictionnaire, une **autre séquence matérielle** (une définition, un synonyme, voire une image) autorisant un **échange pertinent** avec celle de ce **mot inconnu**.

Aussi est-il permis de distinguer deux sortes de dictionnaires (ou répertoires d'équivalences idéelles): d'un côté il y a, issu de ses apprentissages, le **dictionnaire mental** dont dispose, dans sa mémoire, chaque lecteur et lectrice, et, d'un autre côté il y a les **dictionnaires matériels**, en papier ou électroniques, qu'ils peuvent consulter.

Par suite il est possible d'estimer que, lorsqu'un lecteur ou une lectrice fait face à la séquence d'un **mot connu**, c'est que son dictionnaire mental comporte une **autre séquence** pouvant se substituer à ce mot, et ainsi assurer l'identification de l'**idée** en jeu.

Par conséquent **un mot** ne peut "**être**" une **idée** dans la mesure où, pour générer une **idée**, il demande nécessairement que lui soit substitué un **autre mot** ou **groupe de mots**.

[NB<sub>3</sub>: Ce mécanisme a été nettement mis en lumière par Jean Ricardou, notamment dans son article Lire: polir ou pâlir, accessible sur le site-web de La MACHINE à RÉCRIRE dans sa rubrique Références.]

Cette critique porte donc:

(Récrit 2.3.1)

(...)

Un point important est, en effet, que nous ne pouvons concevoir/penser que les idées relevant du vocabulaire que nous avons acquis, que nous maîtrisons.

Ainsi, lorsque l'on évoque une idée et un mot qui la "traduit", on commet en fait une petite erreur car une idée n'est pas la cause d'un mot, mais le résultat d'un échange entre un mot et un autre mot ou groupe de mots.

à suggérer un remaniement du passage en cause.

## 2.4. EXPRIMER

La page 12 de *CDPI* débute par ce segment de phrase:

(Circonscriit 2.4.1)

J'ai dit que l'on ne peut exprimer que les idées que notre vocabulaire nous permet d'avoir (il serait peut-être plus juste encore de dire "que les idées du vocabulaire *que l'on nous a fait acquérir*") (...)

au sein duquel intervient le verbe "exprimer".

Il peut être explicité que ce à quoi il convient d'associer ce vocable, c'est à la notion de **faire sortir des idées de soi**, laquelle suppose donc que les **idées**, présumées contenues ou formées en soi, préexisteraient à leur **formulation**.

Par conséquent la notion d'**expression**, du reste archi-répandue, conforte l'**approche idéaliste** selon laquelle les **idées** seraient **premières** par rapport aux **mots** qui, plutôt que les produire, ne feraient jamais que les "traduire".

Autrement dit le premier membre de cette phrase (Circonscriit 2.4.1) tend à la fois à **conforter** cette approche **idéaliste** (dans la mesure où la notion d'"exprimer" sous-entend que les mots seraient subordonnés aux idées qui apparaîtraient comme par miracle dans nos cerveaux) et à la **contester** en promouvant une **approche inverse** pouvant être qualifiée de **matérialiste** (qui soutient que les idées sont subordonnées au "vocabulaire que l'on nous a fait acquérir" et qui conditionne leur manifestation).

C'est pourquoi, sauf à désirer maintenir quelque crédit au peu crédible idéalisme, il est préférable d'opter, non plus pour la notion d'**expression**:

(Récrit 2.4.1)

J'ai dit que l'on ne peut formuler que les idées que notre vocabulaire nous permet d'avoir (il serait peut-être plus juste encore de dire "que les idées du vocabulaire *que l'on nous a fait acquérir*") (...)

mais pour celle, par exemple, de **formulation**.

## 2.5. LIBERTÉ

Au segment de phrase précédent (Circonscriit **2.4.1**) succède celui:

(Circonscriit **2.5.1**)

J'ai dit que l'on ne peut exprimer que les idées que notre vocabulaire nous permet d'avoir (il serait peut-être plus juste encore de dire "que les idées du vocabulaire *que l'on nous a fait acquérir*") et il est donc nécessaire que le vocable "liberté" fasse partie intégrante de notre lexique si l'on désire pouvoir accéder à une libre pensée.

ajouté ci-dessus.

Une légère illusion, à son endroit, peut être détectée.

Il s'agit de celle qui porte à confondre le **nom** d'une chose (en l'occurrence le vocable "liberté") avec cette **chose elle-même** (les effectives manières par lesquelles elle se manifeste), et par suite à laisser croire qu'il suffit de **nommer** une chose pour la faire **apparaître** effectivement (ou intégrer tel nom à un lexique pour que l'accès à la chose désignée par ce nom soit possible), soit à laisser croire que le seul et simple usage du vocable "liberté" garantirait à son usager l'accès à une effective "libre pensée".

Or, non seulement l'**usage massif** du vocable "liberté" ne saurait, automatiquement, faire de ses usagers des libres penseurs ou penseuses (nombre d'apparents défenseurs de la "liberté d'expression" se révèlent être parfois ses plus féroces adversaires), mais encore l'**absence d'usage** de ce vocable ne saurait, automatiquement, empêcher ses non-usagers de se comporter en libres penseurs ou penseuses (nombre de langues n'enregistrent point ce vocable sans que cela condamne leurs locuteurs et locutrices à la misère intellectuelle).

Dès lors il peut être soutenu que la phrase en cause accèderait, avec les transformations que voici:

(Récrit **2.5.1**)

J'ai dit que l'on ne peut formuler que les idées que notre vocabulaire nous permet d'avoir (il serait peut-être plus juste encore de dire "que les idées du vocabulaire *que l'on nous a fait acquérir*") et l'idée de "liberté" n'est donc accessible que dans la mesure où notre lexique contient un ensemble de vocables permettant de la concevoir.

à une plus haute acceptabilité.

## 2.6. NOVLANGUE

Cette même page **12** se poursuit avec cet autre alinéa:

(Circonscriit **2.6.1**)

C'est cette unicité pensée/mot qui explique, en partie, les amusantes "langues de bois" que l'on observe ici ou là et, en totalité, la triste et terrifiante efficacité de la *novlangue* dans le roman *1984*, roman qui malheureusement ne relève plus du seul domaine de la fiction. Mais c'est pourquoi aussi - petite chandelle dans les ténèbres - le renouveau d'un terme ou l'introduction d'un mot nouveau, d'une formulation nouvelle peut quelquefois être libérateur et peut permettre une évolution réelle de la manière de penser de chaque individu.

posant deux affirmations qui, si elles ne semblent pas injustifiables, s'avèrent injustifiées.

La **première affirmation**, véhiculée par la première phrase, déclare que l'"unicité pensée/mot [...] explique [...] la triste et terrifiante efficacité de la *novlangue*".

Or, puisqu'il n'est fourni **aucune définition** ni **aucun exemple** de ce qui est entendu par "**novlangue**", il est difficile d'établir sa relation avec la notion d'"unicité pensée/mot", et par suite de comprendre en quoi celle-ci expliquerait celle-là.

S'agissant de la notion d'"unicité pensée/mot", elle découle de l'énoncé "le mot est l'idée" qui, précédemment (section 2.3), est apparu **erroné**.

Toutefois, si cette notion ne semble **guère pertinente** pour saisir ce qui caractérise la **relation** entre un mot et une idée (puisque le mot n'est pas l'idée mais *génère* l'idée à partir d'un échange avec d'autres mots), en revanche elle serait **pertinente** si elle était utilisée pour saisir une **illusion**: celle qui consisterait donc à croire que le mot et l'idée sont une seule et même chose.

Mais si c'est une **illusion** d'"unicité" qu'il s'agit de saisir, alors il manque un troisième élément, à savoir les **objets impliqués** par les idées, c'est-à-dire le réel, ou encore les faits.

Par suite ce n'est point la formule "**unicité pensée/mot**" qu'il sied de mettre en jeu, mais plutôt la formule "**illusion d'unicité mot/idée/réel**".

S'agissant de la notion de "**novlangue**" traduite du roman *1984* de George Orwell (qui y introduit le vocable "Newspeak"), elle semble pouvoir être définie comme tout ensemble de **vocables** ou **syntagmes** institués par quelque organisation (notamment étatique ou industrielle), et destinés à **qualifier** un ensemble de **faits** en visant, non pas à obtenir une **conformité** avec ces faits, mais à servir les seuls **intérêts** de cette organisation.

Ce qui semble donc "explique[r] [...] la triste et terrifiante efficacité de la *novlangue*", ce n'est donc pas ladite hypothèse d'une "**unicité pensée/mot**", ou "**unicité mot/idée**" (puisque, en l'attente de contre-arguments, elle a été plus haut réfutée), ce n'est pas tellement l'"**illusion d'unicité mot/idée**" (puisque elle ignore un troisième élément capital), mais bien l'"**illusion d'unicité mot/idée/réel**" qui écrase en une fantasmagorique unité le jeu complexe de trois niveaux structuraux.

\*

La **seconde affirmation** du passage épinglé (Circonscriit **2.6.1**), véhiculée par la seconde phrase, déclare que, toujours à cause de cette prétendue "unicité pensée/mot", une "formulation nouvelle peut quelquefois être libérateur et peut permettre une évolution réelle de la manière de penser de chaque individu".

Or si quelque **vocable nouveau** ou **formule nouvelle** peut, cela est juste, ouvrir parfois d'heureuses portes à l'intellect, c'est non point du tout grâce à cette **illusoire** "**unicité pensée/mot**" (laquelle, redisons-le, est illusoire en ce qu'un mot suppose un échange avec d'autres mots pour engendrer une idée), mais bien du fait que ces **vocables nouveaux** ou **formules nouvelles** sont corrélées, car sans elles leur consistance resterait fort creuse, de **définitions précises**.

Pour s'en tenir au champ de la physique, mais ceci valant pour les concepts majeurs de toutes les autres disciplines, que vaudraient les termes de "gravitation", de "masse", d'"onde", de "quark", de "spin", de "thermodynamique" **SANS** les définitions rigoureuses qui déterminent leur consistance?

Dès lors il peut être soutenu que l'alinéa en cause atteindrait, avec les transformations que voici:

(Récrit **2.6.1**)

C'est l'illusion d'unicité mot/idée/réel qui explique, en partie, les amusantes "langues de bois" que l'on observe ici ou là et, en totalité, la triste et terrifiante efficacité de la *novlangue* dans le roman *1984*, roman qui malheureusement ne relève plus du seul domaine de la fiction. Et c'est donc la précision des définitions attribuées aux mots qui peut être libératrice et permettre une évolution réelle de la manière de penser de chaque individu.

un plus haut degré de cohérence.



## 2.7. ARGUMENT

Toujours à la page **12** de *CDPI*, il survient ces lignes:

(Circonscriit **2.7.1**)

Dans notre monde où l'utilisation d'arguments émotifs et non rationnels est devenue monnaie courante dans des "discours" peu élaborés où la personne impliquée émotionnellement ne pèse plus sérieusement le pour et le contre, l'habitude de l'erreur qui s'introduit ainsi par le biais du "paranormal" peut avoir des conséquences dramatiques. [...]

dont la première fait usage du mot "arguments".

Il convient de remarquer que ce vocable, tel que défini dans maints dictionnaires (et donc, puisque les dictionnaires enregistrent des usages installés, tel qu'il est couramment utilisé) se révèle problématique.

C'est qu'il se trouve relié à au moins **deux acceptions** dont l'une entre, implicitement, en **contradiction** avec l'autre.

Ces **deux acceptions** sont les suivantes: tantôt, il vaut pour "preuve à l'appui d'une affirmation", tantôt il vaut pour "tout moyen permettant de convaincre" (notamment d'après les définitions du *Larousse* et du *TLFI* consultés le 1<sup>er</sup> août 2021).

Mais puisque la **première** situe l'idée d'argument au plan du seul **raisonnement** (visant à **prouver** une affirmation de manière **rationnelle**), et que la seconde le fait correspondre à n'importe quel **procédé rhétorique** (visant à **persuader** un auditoire fût-ce de manière **irrationnelle**), elles entrent en conflit l'une avec l'autre.

Ainsi employer le mot **argument**, comme le fait l'écrit en cause, tantôt dans la première acception (par exemple aux pages 21 et 23), tantôt dans la seconde acception (comme ici, Circonscriit **2.7.1**), entretient cette conflictualité et entrave, dans les deux situations, l'identification de l'idée en jeu.

C'est pourquoi, du moins pour celles et ceux qui souhaitent limiter les risques de confusion et augmenter les chances d'intellection, il serait peut-être judicieux de réserver l'usage du vocable **argument** à la **seule première acception**.

En conséquence, le passage retenu pourrait se voir modifié:

(Récrit **2.7.1**)

Dans notre monde où l'utilisation d'éléments émotifs et non rationnels est devenue monnaie courante dans des "discours" peu élaborés où la personne impliquée émotionnellement ne pèse plus sérieusement le pour et le contre, l'habitude de l'erreur qui s'introduit ainsi par le biais du "paranormal" peut avoir des conséquences dramatiques. [...]

en remplaçant le vocable **arguments** par le vocable **éléments**.

## 2.8. IMPLIQUE

Dans cet extrait de la page **17** de *CDPI*:

(Circonscriit **2.8.1**)

Quantité n'est pas qualité. Cela signifie que ce n'est pas parce que Monsieur Lignon prétend avoir fait 10.000 expériences de voyance en 20 ans que cela implique automatiquement une validité quelconque aux résultats qu'il aurait obtenus. (...)

il se loge, à l'endroit de la structure verbale "implique [...] aux résultats", ce qui prend le nom d'**agrammaticalité**, laquelle désigne toute structure "qui ne respecte pas les règles de production d'un énoncé propre à une langue".

En effet, si les constructions "impliquer quelque chose" ou "impliquer dans quelque chose" sont correctes, en revanche la construction "impliquer à quelque chose" est incorrecte.

Il est aisé de rectifier cette inadvertance, soit en conservant l'idée d'implication:

(Récrit 2.8.1.1)

Quantité n'est pas qualité. Cela signifie que ce n'est pas parce que Monsieur Lignon prétend avoir fait 10.000 expériences de voyance en 20 ans que cela implique automatiquement une validité quelconque des résultats qu'il aurait obtenus. (...)

mais en transformant la préposition "aux" par "des", soit en conservant la préposition "aux":

(Récrit 2.8.1.2)

Quantité n'est pas qualité. Cela signifie que ce n'est pas parce que Monsieur Lignon prétend avoir fait 10.000 expériences de voyance en 20 ans que cela confère automatiquement une validité quelconque aux résultats qu'il aurait obtenus. (...)

mais en transformant le verbe conjugué "implique" par "confère" ou quelque autre adapté à la situation.

## 2.9. PETITE

À la page 20, il est soumis à la lecture ce paragraphe:

(Circonscriit 2.9.1)

Lorsque l'on n'a pas la preuve de quelque chose, cela ne signifie pas que cette chose est inexistante ; par contre cela signifie que l'on n'a pas à prendre cette chose en compte jusqu'à plus ample informé. Personne n'a encore vu de magnifique licorne blanche dans son jardin. Cela ne signifie nullement que la licorne n'existe pas quelque part sur Terre ; sa probabilité d'existence est toutefois extrêmement extrêmement petite et il est donc particulièrement inutile, pour l'instant, de créer un nouveau domaine d'étude comme la licornologie.

qui aménage, notamment, un jeu typographique consistant, par la réduction de la taille des caractères du mot "petite", à renforcer l'idée de petitesse.

Si ce jeu réussit peut-être à produire, auprès d'un certain lectorat, un effet d'amusement, une lecture attentive est amenée, cependant, à faire observer deux choses.

La **première** est que, dans le propos en question, la portion qui est qualifiée de "petite" n'est **point du tout** le mot "petite", mais la "probabilité d'existence [de la licorne blanche]".

Par conséquent il eût été plus juste, selon les deux loïsibles variantes que voici:

(Récrit 2.9.1.1)

(...) Cela ne signifie nullement que la licorne n'existe pas quelque part sur Terre ; sa probabilité d'existence est toutefois extrêmement extrêmement extrêmement petite et il est donc particulièrement inutile, pour l'instant, de créer un nouveau domaine d'étude comme la licornologie.

(Récrit 2.9.1.2)

(...) Cela ne signifie nullement que la licorne n'existe pas quelque part sur Terre ; toutefois, extrêmement extrêmement extrêmement petite est sa probabilité d'existence et il est donc particulièrement inutile, pour l'instant, de créer un nouveau domaine d'étude comme la licornologie.

d'arranger l'énoncé en accomplissant la réduction de caractères sur l'élément concerné par l'idée de petitesse.

La **seconde observation** est que, tandis que le livre examiné comporte **beaucoup d'autres** éléments concernés par l'aspect de la taille, le jeu typographique n'intervient qu'ici (Circonscriit **2.9.1**) et un peu plus loin (Circonscriit **2.17.1**).

Pourquoi, dans le paragraphe qui précède celui encadré plus haut (Circonscriit **2.9.1**), et dont voici la reproduction:

(Circonscriit **2.9.2**) (...) le petit ours en peluche que le nourrisson enlace tendrement exerce une force de marée environ... *20.000 fois plus grande que celle de la Lune ! (...)*

ne pas faire également bénéficier l'adjectif "grande" d'une taille:

(Récrit **2.9.2**) (...) le petit ours en peluche que le nourrisson enlace tendrement exerce une force de marée environ... *20.000 fois plus grande que celle de la Lune ! (...)*

plus grande?

Sachant que, à suivre la première observation, c'est la séquence "petit ours en peluche" dont il conviendrait, en l'occurrence, d'augmenter les caractères...

Autrement dit, si un traitement typographique particulier est appliqué à une occurrence, il n'y a **aucune raison** pour qu'il ne s'applique pas, également, à **toutes les autres occurrences de même sorte**.

Dès lors, dans la mesure où, d'une part, ce traitement typographique est difficile à systématiser (la multiplication des différences typographiques ayant pour effet leur mutuel parasitage) et où, d'autre part, les adverbes dits intensifs permettent d'appuyer telle ou telle idée (la double répétition, ici, d'"extrêmement" paraissant très superfétatoire), il est préférable de suggérer:

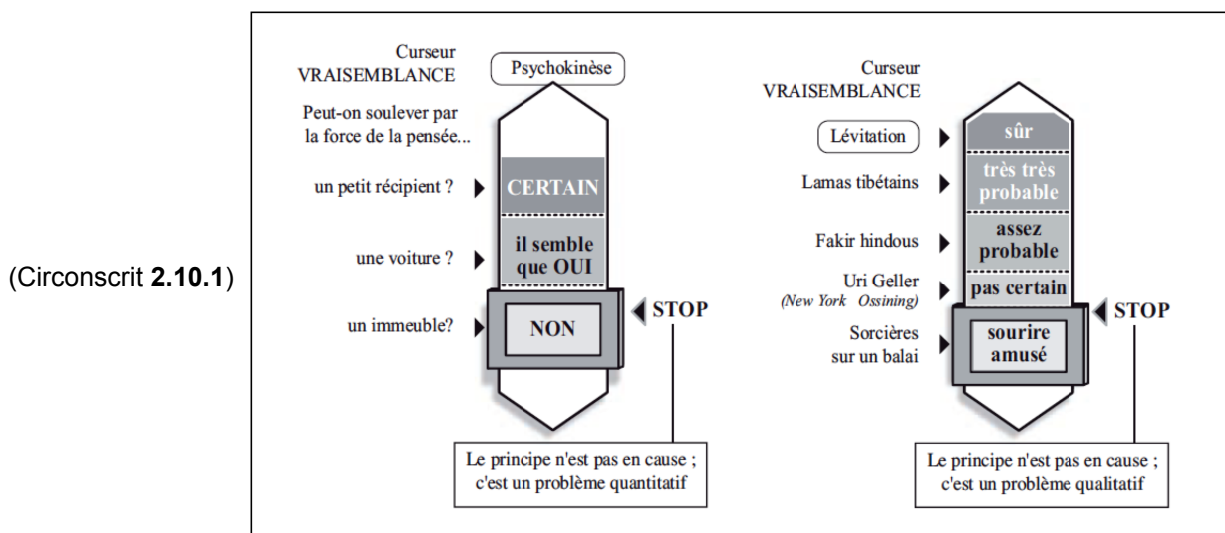
(Récrit **2.9.1.3**) (...) Cela ne signifie nullement que la licorne n'existe pas quelque part sur Terre ; sa probabilité d'existence est toutefois extrêmement petite et il est donc particulièrement inutile, pour l'instant, de créer un nouveau domaine d'étude comme la licornologie.

une réécriture éliminant cette particularité moins clarificatrice que perturbatrice.

[NB<sub>4</sub>: La même difficulté, analysée plus loin dans la section 2.17, se présente à la page 63 de CDPI.]

## 2.10. CURSEUR

À la page **24**, le double schéma que voici:



semble comporter au moins deux bizarreries.

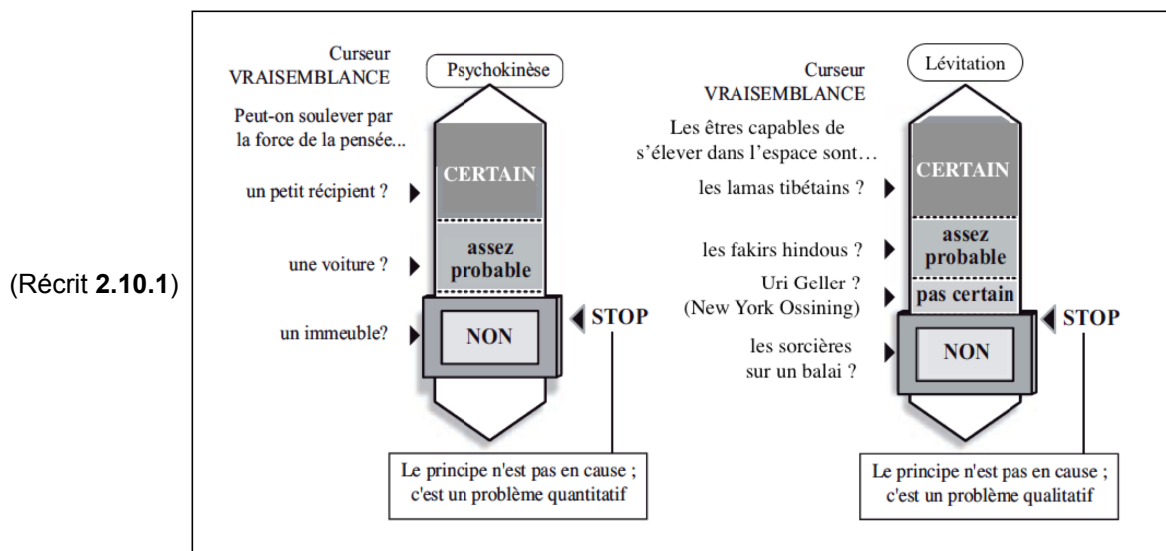
D'un côté, il est possible de constater que, tandis que le **schéma de gauche** présente le nom de son objet (la "Psychokinèse") **au sommet** du spectre de vraisemblance, le **schéma de droite**, lui, présente le nom du sien objet (la "Lévitiation") non seulement sur le **côté gauche** de ce spectre, mais encore en tant que constituant l'un des niveaux possibles de vraisemblance (le "sûr").

Plus précisément ce **schéma de droite** indique, présenté comme tel, que si certaines expériences de lévitation faites ici et là (par les "Lamas tibétains", les "Fakir[s] hindous", "Uri Geller" et les "Sorcières sur un balai") ne sont pas pleinement convaincantes, le phénomène de **lévitation** serait en lui-même "sûr", soit pleinement **attesté**.

D'un autre côté, alors que l'**échelle de degrés de vraisemblance** est censée être la **même** quel que soit le phénomène analysé, il est étrange de voir utilisé, dans chacun des deux schémas, **deux séries différentes** de caractérisations des degrés de vraisemblance: "certain" et "sûr", "il semble que oui" et "assez probable", "non" et "sourire amusé"...

L'idée que la seule force de la pensée puisse soulever un immeuble ne serait-elle point apte, elle aussi, à susciter quelques sourires amusés?

Afin de rendre ce couple de schémas plus clair et moins disparate, il est loisible de suggérer:



les transformations opérées ci-dessus qui apportent, selon trois égalisations, au moins trois améliorations: au niveau des noms de phénomènes, au niveau des exemples fournis, au niveau des caractérisations de degrés de vraisemblance.

Pour que l'échelle reste stable d'un schéma à l'autre, il conviendrait aussi d'ajouter dans celui de gauche, en prenant un exemple intermédiaire tel qu'un camion ou une maison, un curseur correspondant au degré "pas certain".

## 2.11. PRÉTEND

Dans cet extrait de la page 28:

(Circonscriit 2.11.1)

C'est ainsi que, si vous examinez une seule paire de jumeaux, vous ne verrez peut-être pas grand chose ; par contre l'examen *global* de toutes les paires vous fera découvrir quelques merveilles comme, par exemple, le fait que - d'après ses propres données et alors qu'elle "prétend" distinguer environ 50 points séparables sur Paris-ville et 900 points différents sur Paris-agglomération - Suzel Fuzeau-Braesch fait curieusement naître tous les Parisiens... dans le seul XIVe arrondissement !

le couple de guillemets ne s'applique pas au bon terme.

Car ce qui, lors, peut susciter une **légitime suspicion**, ce n'est pas telle **prétention** de l'astrologue dénommée Suzel Fuzeau-Braesch (dans la mesure où sitôt qu'une personne prétend quelque chose, cette prétention, en tant que prétention, a une pleine effectivité) mais bien l'**objet** de cette **prétention** (en l'occurrence une capacité à **distinguer** certains phénomènes relatifs à la gémellité).

Il serait donc plus juste d'appliquer le guillemetage:

(Récrit 2.11.1)

C'est ainsi que, si vous examinez une seule paire de jumeaux, vous ne verrez peut-être pas grand chose ; par contre l'examen global de toutes les paires vous fera découvrir quelques merveilles comme, par exemple, le fait que - d'après ses propres données et alors qu'elle prétend "distinguer" environ 50 points séparables sur Paris-ville et 900 points différents sur Paris-agglomération - Suzel Fuzeau-Braesch fait curieusement naître tous les Parisiens... dans le seul XIVe arrondissement !

au verbe "distinguer".

## 2.12. PREUVES

Aux pages 37-38 de *CDPI*, le dernier membre de cette phrase:

(Circonscriit 2.12.1)

Si une personne affirme que, ayant une pomme en main, elle l'a lâchée et que celle-ci est tombée au sol, peut-être ne demanderez vous pas de preuve trop contraignante de cette affirmation ; par contre, si cette personne déclare que, ayant lâché la pomme, elle l'a vu s'élever majestueusement dans les airs, vous *devez* demander des preuves plus fortes que cette seule affirmation.

semble pouvoir être clarifié de la manière suivante:

(Récrit 2.12.1.1)

Si une personne affirme que, ayant une pomme en main, elle l'a lâchée et que celle-ci est tombée au sol, peut-être ne demanderez vous pas de preuve trop contraignante de cette affirmation ; par contre, si cette personne déclare que, ayant lâché la pomme, elle l'a vu s'élever majestueusement dans les airs, vous *devez* demander des preuves de cette affirmation plus fortes que cette seule affirmation.

ou encore:

(Récrit 2.12.1.2)

Si une personne affirme que, ayant une pomme en main, elle l'a lâchée et que celle-ci est tombée au sol, peut-être ne demanderez vous pas de preuve trop contraignante de cette affirmation ; par contre, si cette personne déclare que, ayant lâché la pomme, elle l'a vu s'élever majestueusement dans les airs, vous *devez* demander des preuves capables d'étayer cette affirmation.

de la manière précédente.

C'est que, alors que l'**écrit** examiné (Circonscriit 2.12.1) tend à **désolidariser** les preuves de l'affirmation en les mettant en **concurrence** ("des preuves plus fortes que cette seule affirmation"), les **récrits** suggérés rétablissent le rapport de **complémentarité** entretenu par les preuves vis-à-vis de l'affirmation qu'elles étayent.

Car une preuve perd toute raison d'être si lui est retirée l'affirmation qu'elle vient prouver.

## 2.13. FAIT

Dans cet alinéa de la page 57, outre la virgule à éliminer après le mot "Paillasson":

(Circonscriit 2.13.1) Devant un fait "paranormal", il faut se poser la question, *égrener dans sa tête* : "Suis-je devant un effet Bof ?, un effet Cigogne, un effet Cerceau, un effet Paillasson,... ?"

un couple de guillemets, le premier, ne s'applique pas au bon terme (tout comme à la page 28, section 2.11).

Car ce qui, lors, peut susciter une **légitime réserve**, ce n'est pas tant la notion de "**paranormal**" (qui renvoie à un "ensemble de phénomènes supposés qui ne sont ni observables, ni explicables scientifiquement" (*Wikipédia*, consulté le 3 juillet 2021)) que la notion de "**fait paranormal**" (laquelle est contradictoire dans la mesure où l'idée de paranormal renvoie non point à des phénomènes ou des faits, mais bien à des suppositions de phénomènes ou de faits).

Il serait donc préférable d'appliquer le guillemetage, soit:

(Récrit 2.13.1.1) Devant un "fait paranormal", il faut se poser la question, *égrener dans sa tête* : "Suis-je devant un effet Bof ?, un effet Cigogne, un effet Cerceau, un effet Paillasson... ?"

au seul substantif "fait", soit:

(Récrit 2.13.1.2) Devant un "fait paranormal", il faut se poser la question, *égrener dans sa tête* : "Suis-je devant un effet Bof ?, un effet Cigogne, un effet Cerceau, un effet Paillasson... ?"

à l'ensemble du syntagme "fait paranormal".

## 2.14. GROSSE

À la page 63, à l'endroit de ce paragraphe:

(Circonscriit 2.14.1) On peut penser que ce sont des petits détails comme ceux-là qui, accumulés, peuvent in fine faire une **grosse** différence à la lecture (l'audition, la vision) et donc dans l'esprit et le jugement du lecteur (auditeur, téléspectateur).

il peut être émis une critique similaire à celle faite, plus haut, dans la section 2.9.

Ici s'installe un double jeu typographique consistant, par la réduction de la taille des caractères du mot "petits", à renforcer l'idée de petitesse et, par l'augmentation de la taille des caractères du mot "grosse", à renforcer l'idée d'amplitude.

Si ce jeu réussit peut-être à produire, auprès d'un certain lectorat, un effet d'amusement, une lecture attentive est amenée, cependant, à faire observer deux choses.

La **première** est que, dans le propos en question, ce qui est qualifié de "petits" n'est **point du tout** le mot "petits", mais certains "détails".

Par conséquent il serait plus juste d'arranger l'énoncé:

(Récrit 2.14.1.1) On peut penser que ce sont des petits détails comme ceux-là qui, accumulés, peuvent in fine faire une grosse différence à la lecture (l'audition, la vision) et donc dans l'esprit et le jugement du lecteur (auditeur, téléspectateur).

en accomplissant la réduction de caractères sur l'élément concerné par l'idée de petitesse, et l'augmentation de caractères sur l'élément concerné par l'idée de grosseur.

La **seconde observation** est que, tandis que le livre examiné comporte **beaucoup d'autres** éléments dont la qualité de "petit" ou "grand" est importante, le jeu typographique n'intervient qu'ici (Circonscriit **2.14.1**) et, comme vu précédemment, là (Circonscriit **2.9.1**).

Ainsi pourquoi, dans le paragraphe situé peu avant celui encadré plus haut (Circonscriit **2.14.1**), et dont voici une reproduction:

(Circonscriit **2.14.2**)

Si les petits ruisseaux font les grandes rivières, les petits oublis (ou erreurs) permettent les grandioses théories. Question à se poser : tous les paramètres sont-ils donnés et donnés correctement (unités utilisées, cohérence globale, valeur fonction du temps,...) ?

ne pas faire également bénéficier les adjectifs "petits" et "grandes" d'une taille:

(Récrit **2.14.2**)

Si les petits ruisseaux font les **grandes** rivières, les petits oublis (ou erreurs) permettent les **grandioses** théories. Question à se poser : tous les paramètres sont-ils donnés et donnés correctement (unités utilisées, cohérence globale, valeur fonction du temps...) ?

respectivement plus petite et plus grande?

Dès lors, dans la mesure où ce traitement typographique est difficile à systématiser (la multiplication des différences typographiques ayant pour effet leur mutuel parasitage) mais aussi, et surtout, moins clarificateur que perturbateur, il paraît opportun:

(Récrit **2.14.1.2**)

On peut penser que ce sont des petits détails comme ceux-là qui, accumulés, peuvent in fine faire une grosse différence à la lecture (l'audition, la vision) et donc dans l'esprit et le jugement du lecteur (auditeur, téléspectateur).

de l'éliminer.

## 2.15. DIEU

Aux pages **63-64** se dispose une explication de l'"**Effet Bipède**":

(Circonscriit **2.15.1**)

Le créationnisme (dit "*Intelligent Design*" pour faire plus moderne et peut-être... moins voyant) a un argument qui se voudrait massue : certains phénomènes vivants sont si bien conçus et si complexes qu'il est impossible qu'ils se soient produits naturellement, par hasard, sans un concepteur intelligent ; donc ce concepteur - Dieu, évidemment - existe nécessairement. À un tel effet bipède, la meilleure réponse possible est à mon avis celle d'un collègue biologiste canadien : "*L'ignorance humaine n'est pas un argument en faveur de l'existence de Dieu, pas plus que l'ignorance de l'enfant devant la provenance des jouets sous l'arbre de Noël n'est un argument en faveur de l'existence du Père Noël*"<sup>40</sup>. (...)

<sup>40</sup> C. Barette in "*Mystère sans magie*", éd. Multimondes 2006.

clôturée par une citation structurée selon ce qui prend le nom de parallélisme: "*L'ignorance humaine*"/"*l'ignorance de l'enfant*", "*n'est pas un argument en faveur de Dieu*"/"*n'est pas un argument en faveur du Père Noël*".

Or il est aisé de constater que, dans la mesure où la séquence "*devant la provenance des jouets sous l'arbre de Noël*" ne se lie à **aucun segment homologue** dans la proposition parallèle, ce **parallélisme** s'avère **incomplet**.

Toutefois, pour le compléter, il n'est guère impossible d'envisager une réécriture consistant à introduire:

(Récrit 2.15.1)

Le créationnisme (dit "Intelligent Design" pour faire plus moderne et peut-être... moins voyant) a un argument qui se voudrait massue : certains phénomènes vivants sont si bien conçus et si complexes qu'il est impossible qu'ils se soient produits naturellement, par hasard, sans un concepteur intelligent ; donc ce concepteur - Dieu, évidemment - existe nécessairement. À un tel effet bipède, la meilleure réponse possible est à mon avis celle d'un collègue biologiste canadien, auquel j'ajoute un complément pour renforcer son propos : "*L'ignorance humaine devant la provenance de l'univers n'est pas un argument en faveur de l'existence de Dieu, pas plus que l'ignorance de l'enfant devant la provenance des jouets sous l'arbre de Noël n'est un argument en faveur de l'existence du Père Noël*".

une réécriture de collègue à collègue.

## 2.16. GÉNÉRALISONS

Aux pages 71-72, les lignes dont voici une copie:

(Circonscriit 2.16.1)

Généralisons ici le propos pour signaler qu'il est peut-être temps que les vecteurs d'information se sentent concernés par la culture scientifique de l'ensemble des citoyens et soient, par exemple et comme tout petit début de cette prise de conscience, plus *précis* dans les vocables qu'ils utilisent.

Ainsi, la définition du mot "parapsychologie" dans le Grand Dictionnaire Encyclopédique Larousse<sup>44</sup> est :

*"science qui étudie les aptitudes humaines paranormales ne semblant pas s'inscrire dans le cadre des lois scientifiques actuellement établies ; synonyme vieilli : métapsychique."*

Or, si l'on se pose la question "La parapsychologie répond-elle réellement à quelques impératifs qui sont ceux d'une science comme Méthode, Objectivité, Contrôle, Cohérence et Impersonnalité ?", la réponse largement étayée est : non.

Posons-nous une autre question : "A-t-on démontré sans l'ombre d'un doute la simple existence d'aptitudes humaines paranormales ?".

Encore une fois, la réponse largement étayée est : non. En conclusion, à l'heure actuelle, la définition précise qui s'impose pour le mot parapsychologie est :

*"Pseudoscience qui désire étudier des aptitudes humaines dites spéciales que personne n'a jamais observées dans le cadre d'une démarche méthodologique scientifique correcte."*

Cette définition - rigoureuse - outre qu'elle honorerait la maison Larousse n'aurait évidemment pas les mêmes implications dans l'esprit des nombreux lecteurs du Grand Dictionnaire Encyclopédique. (...)

44 - GDEL 1982-85, en 15 volumes ; j'ai déjà exposé ce problème de vocabulaire non pertinent dans "Au Coeur de l'Extra-Ordinaire".

promouvent deux excellentissimes principes.

L'un, explicite, constitue un appel à la **précision** (premier paragraphe).

Toutefois il paraît légitime d'estimer que cet effort de **précision** est à accomplir, non seulement de la part des "vecteurs d'information [qui] se sentent concernés par la culture scientifique de l'ensemble des citoyens", mais encore, par l'**ensemble des citoyens eux-mêmes**.



L'**autre**, implicite, constitue un appel à la.... **réécriture**.

Car en transformant, avec pertinence semble-t-il, cette définition de la notion de "parapsychologie" proposée dans le *Grand Dictionnaire Encyclopédique Larousse*, ce passage soutient parfaitement l'hypothèse selon laquelle la recherche d'une **précision** plus grande dans la formulation des propos (et donc d'une **compréhension** plus grande des choses concernées par ces propos) requiert, nécessairement, une activité de **transformation améliorative**, soit une activité de **réécriture**.

Aussi cette partie du volume pourrait-il à la fois expliciter ce principe de réécriture:

*"Pseudoscience qui désire étudier des aptitudes humaines dites spéciales que personne n'a jamais observées dans le cadre d'une démarche méthodologique scientifique correcte".*

(Récrit **2.16.1**)

Cette définition - rigoureuse - outre qu'elle honorerait la maison Larousse n'aurait évidemment pas les mêmes implications dans l'esprit des nombreux lecteurs du Grand Dictionnaire Encyclopédique.

Et l'on peut estimer que l'activité de précision progressera d'autant plus, et mieux, si le nécessaire processus de réécriture qui la permet, au lieu de dépendre de quelques-uns, s'étend à tous les citoyens et toutes les citoyennes.

et instiller l'idée de sa démocratisation.